



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE CONSEILLER,
CHEF DE CABINET

Paris, le 13 MARS 2014

Nos Réf. : FP/2014/8717

Vos Réf. : Votre lettre du 20/01/2014

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu faire part à Monsieur le Président de la République, qui a transmis votre courrier à Mme Marylise Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, de vos revendications relatives au déroulement du cursus universitaire des infirmiers anesthésistes et à la reconnaissance de la pénibilité de leurs missions.

La Ministre a pris bonne note de votre correspondance et a prescrit un examen attentif de ce dossier. Vous serez tenu informés de la suite qui pourra lui être réservée dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Nicolas MACCIONI

Collectifs Haut-Normand, Nord, Pas-de-Calais
Picardie, Aquitaine et Corse